



direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Saône-et-Loire

éducation  
nationale  
jeunesse  
vie associative



## INDEMNITES POUR ACTIVITES PERI EDUCATIVES 2011/2012

DP / Romualdine ROBIN

☎ 03.85.22.55.86

NOM.....Prénoms.....

Poste occupé.....Circonscription.....

Enfants concernés.....Nombre.....Classe ou section.....

**Activités**

Dominante(\*) : sportive – artistique – culturelle – scientifique – technique

Responsabilité (\*) et initiative :

-vous-même – l'école – la commune – une association, laquelle : .....

L'activité est-elle prévue dans le projet d'école :                    OUI         NON

Descriptif .....

Horaire : régulier – préciser : .....

punctuel ou occasionnel – préciser : .....

	Accueil et encadrement des élèves	Coordination des activités périscolaires (*)	TOTAL
Horaire pouvant donner lieu à indemnité			

(\*) Ne pas dépasser 10% du temps d'accueil et d'encadrement des activités

Complément facultatif : dans le cas d'une association pouvez-vous préciser :

- ⇒ les responsabilités que vous y exercez .....
- ⇒ l'horaire (hors total ci-dessus) que vous y consacrez.....

Vos remarques.....

Je déclare sur l'honneur que ces activités ne sont pas rémunérées par ailleurs.

Certifié exact

Visa du directeur d'école

Proposition de l'Inspecteur de  
L'Education Nationale

A .....,  
le.....  
Signature

Heures  
Signature :